

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

DECISION DU PRESIDENT N° 71/2024

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AMICALE DES ENTREPRISES DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE VAUX-LE-PENIL/MELUN VAL DE SEINE (AZIV)

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2023.6.34.185 en date du 18 octobre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil Communautaire au Président, et, notamment, son alinéa 23 relatif aux subventions inférieures à 23 000 € ;

CONSIDERANT que l'association AMICALE DES ENTREPRISES DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE VAUX LE PENIL/MELUN VAL DE SEINE (AZIV) a pour objet d'accompagner les entreprises dans le développement de leur notoriété, de les aider à se constituer en réseau, de leur prodiguer des conseils sur les thèmes de l'économie, de l'entrepreneuriat, la formation, et de leur procurer des opportunités de rencontres et d'affaires ;

CONSIDERANT que les projets financés s'inscrivent dans le contexte territorial et tiennent compte des enjeux et besoins locaux des acteurs présents, qu'ils recherchent la complémentarité avec des actions existantes afin de favoriser les partenariats entre les associations et les projets ;

DECIDE

Article 1^{er} : D'ATTRIBUER une subvention à l'association AZIV, à hauteur de 5 000 €, au titre de participation au fonctionnement de l'association et aux événements qu'elle anime, pour l'année 2024,

Article 2 : DE SIGNER, ou son représentant, tous les documents afférents à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 13/06/2024

Accusé de réception

077-247700057-20240613-56197-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Publication ou notification : 13 juin 2024

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

A circular official seal of the Tribunal administratif de Melun is partially visible behind a handwritten signature in black ink. The signature is written in a cursive style and extends to the right of the seal.

Franck Vernin